

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE
26, rue de la Mairie
25660 SAÔNE

le 15/03/2016

Compte-rendu du conseil d'école du 3 mars 2016
Salle de réunion – Groupe scolaire - 18H30

Présents : V. Courcier, *adjointe au maire*, Cyril Maréchal, *conseiller municipal*
I. Crance, M. Juif, G. Lab, L. Perrin, D. Prost, C. Robert, S. Touati, N. Maillot,
M. Guyon, C. Nevers, J.B. Normand, F. Thibault, *enseignants*
V. Boitet, C. Dizian, J. Duede, P. Dupont, A. Maréchal, A. Perrot-Marchizet,
C. Thieffine, M. Chabod et, S. Colson, *parents d'élèves élus*

Excusés : L. Martin, *Inspecteur de l'Éducation Nationale*
Y. Delarue, *maire de Saône*
M. Prieur-Leger, *psychologue scolaire*, C. Bourgeois, *enseignante spécialisée*
C. Vieille, *AVSCO*

Secrétaire : Julie DUEDE

Le directeur présente Madame Nathalie MAILLOT qui assure le remplacement de Madame De Conto en classe de CE2 jusqu'à la fin de cette année scolaire.

1. Rentrée 2016

Les prévisions pour la rentrée 2016/2017, communiquées à la Direction Académique en novembre, faisaient état de 238 élèves attendus en élémentaire en septembre 2016. Elles sont confirmées à ce jour.

Ces données ont conduit Monsieur l'Inspecteur d'Académie à envisager l'ouverture d'une dixième classe élémentaire pour 2016/2017. Un courrier a été adressé en ce sens à Monsieur le Maire de Saône que Monsieur Martin, IEN de la circonscription, a rencontré pour évoquer cette mesure. Proposée au Comité technique spécial (CTS) le 3 mars, elle a été validée par le Conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) du 11 mars.

Il sera nécessaire d'envisager l'aménagement d'une salle de classe. Une réflexion va s'engager avec la municipalité pour en déterminer les modalités et prévoir les investissements qui devront être rationnels, cette dixième classe élémentaire pouvant être remise en cause chaque année en fonction de l'évolution des effectifs.

2. Sécurité des écoles

Suite aux attentats du 13 novembre, le ministère de l'Éducation nationale, a donné une série de consignes applicables dans les écoles à compter du 23 novembre 2015. Voici celles qui ont été prises localement, en conformité avec ces injonctions ministérielles :

- **Affichage** à l'entrée de l'école d'une fiche "Vigipirate" rappelant les principales consignes de sécurité, les bons réflexes à adopter ainsi que les consignes relatives aux déplacements et rassemblements.

- **Accueil à l'entrée de l'école** assuré par un adulte :

Cette mesure était déjà en place depuis l'ouverture du nouveau groupe scolaire.

- Contrôle de l'identité des personnes étrangères à l'établissement :

La grille d'entrée de l'école est fermée pendant les heures scolaires. Toute personne qui souhaite entrer à l'école doit utiliser l'interphone/visiophone placé à l'entrée de l'école.

Un numéro de téléphone portable est également disponible si le directeur n'est pas au bureau pour répondre à l'interphone. Une information a été adressée aux familles et les consignes ont été affichées sur la grille. Cette mesure nécessite que les parents respectent scrupuleusement les horaires d'entrée à l'école.

- Sensibilisation des élèves par des exercices de sécurité :

Avant les vacances de Noël l'école a réalisé deux exercices : évacuation incendie et mise à l'abri ou confinement dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Lors de cet exercice il a été constaté que l'alerte de confinement avec un sifflet n'était pas suffisante. L'école se munira donc d'une corne de brume.

3. Projet Ecole Maison Commune

L'école de Saône participe cette année à un projet qui a pour objectif d'engager les élèves à mieux connaître un lieu public familial qu'ils fréquentent au quotidien. Dans ce cadre :

- Quatre classes se sont rendues au musée d'arts et de traditions populaires de Champlitte en décembre.
- Les élèves ont été invités à apporter en classe des objets de classe de leurs grands-parents et à recueillir leurs témoignages.
- Un petit musée est installé en salle informatique durant toute la période 4
- Des enregistrements, des photos, des documents sont publiés sur le site de l'école.
- A partir de ces documents, les classes travailleront ce projet sous différents axes : historique, géographique, artistique ou civique.
- Enfin, deux classes se rendront à l'Écomusée d'Alsace le 9 mai prochain.

4. Sorties éducatives

- **décembre** : sortie au musée de Champlitte pour 4 classes
- **janvier** : classe de neige (3 jours) à Rochejean pour deux classes
- **janvier/février** : sorties ski de fond à Chaux-Neuve pour 4 classes
- **mars** : visite d'une entreprise bisontine à Besançon pour 6 classes
- **avril** : classe découverte (3 jours) à Rochejean pour 2 classes
- **mai** : Écomusée d'Alsace pour 2 classes - concert JMF pour 5 classes
- d'autres projets de sorties éducatives sont à l'étude pour la fin de l'année scolaire

7. Informations diverses

➤ Emploi Vie Scolaire

Madame Sabrina Nicolas a mis fin à son contrat d'emploi de vie scolaire (contrat unique d'insertion de 20 heures hebdomadaires) le 20 décembre dernier. Pour la remplacer, Madame Stéphanie Liégeois a été recrutée sur ce poste, à compter du 1^{er} mars. Les tâches qui peuvent lui être confiées sont les suivantes :

- assistance administrative
- aide à l'accueil, à la surveillance et à l'encadrement des élèves
- participation à l'encadrement des sorties scolaires
- aide à la documentation, à l'animation des activités culturelles, artistiques ou sportives
- aide à l'utilisation des nouvelles technologies.

➤ Collecte de piles et batteries

L'école s'est inscrite à l'opération « A vos piles ! Collectez ! Gagnez ! » proposée par le SYBERT (Syndicat Mixte du GrandBesançon pour le traitement des déchets. Il s'agira pour les élèves de participer à une grande collecte de piles et batteries usagées jusqu'au 27 mai.

➤ **Subventions**

- L'Amicale de Saône nous a fait part d'une proposition de spectacle culturel qui serait offert aux élèves de l'école élémentaire en fin d'année scolaire, à la place de la subvention financière annuelle.
- L'Association des parents d'élèves remet un chèque d'un montant de 976 €, soit 4 € par élève.

➤ **Conseil municipal des jeunes**

Madame Courcier et Monsieur Maréchal informent le conseil d'école de la récente mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Il est composé de 9 membres, dont 3 élèves de l'école élémentaire, 3 collégiens et 3 lycéens. L'équipe enseignante réfléchira à d'éventuelles actions à l'école dans le cadre de l'éducation morale et civique en lien avec cette initiative.

➤ **Informations des parents d'élèves**

- La fête des écoles aura lieu le 25 juin.
- La deuxième vente de fromage au profit de l'association a débuté, la date limite est fixée au 24 mars, pour une livraison prévue le 6 avril.
- La subvention de 976 € versée à l'école élémentaire correspond à la redistribution des bénéfices liés aux premières manifestations de l'année (vente de sapins, bourse aux jouets, première vente de fromage...)
- La commande groupée des fournitures scolaires est reconduite pour la rentrée 2016. L'Asparèle participera à hauteur de 5 € par élève.

➤ **Questions des parents aux représentants de la mairie (et réponses)**

Comment a lieu la répartition des enfants dans les activités proposées en TAP ?

Deux choix sont demandés aux familles et ils sont respectés dans la mesure du possible. Ils ne revêtent toutefois pas un caractère obligatoire. Il est plus intéressant que les enfants découvrent un maximum d'activités pendant l'année plutôt qu'ils soient inscrits pour plusieurs périodes dans la même activité (sauf pour les activités dont la durée est précisée dès l'inscription : deux périodes pour certaines activités manuelles, ou toute l'année dans le cas du TAP cinéma. Les activités sportives proposées aux TAP sont des activités de découvertes et n'ont pas vocation à remplacer une inscription en club. Les enfants qui ne viennent pas toutes les semaines ne peuvent pas participer aux activités qui demandent de l'assiduité.

Serait-il possible que l'accueil périscolaire débute à 07H15 ?

Ce n'est pas envisageable car il n'y a pas assez d'agents. La création d'un poste supplémentaire est à l'étude. De plus cela entraînerait un surcoût non négligeable, il faudrait donc savoir précisément combien de familles sont effectivement concernées par cette demande. On pourrait également étudier la possibilité de fermer un quart d'heure plus tôt le soir pour pouvoir ouvrir plus tôt le matin, si cela avantage plus de familles.

Un bilan de l'organisation des TAP et des temps périscolaires est-il prévu ?

Oui, il se fera dans le cadre du Conseil de surveillance du PEDT. Il serait souhaitable que les parents d'élèves qui participeront à ce conseil siègent de façon nominative pour les trois années à venir.

La séance est levée à 20H00

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 16 juin 2016 à 18H30.

La secrétaire de séance,
Julie DUEDE

Le Directeur,
Michel GUYON

